



COMMUNIQUÉ DU MAIRE

Mercredi 11 juin 2014

Face à l'ampleur de la tâche à mener, la Ville entend bien mener à un terme positif la situation des propriétaires et des locataires

Depuis samedi soir, les élus et les services municipaux, aux cotés des services de secours et la Préfecture de Seine Saint Denis, viennent en aide et accompagnent les locataires sinistrés du 4 rue Prévost/16 rue des Postes.

Chaque matin, les services sociaux de la ville se réunissent en cellule de crise pour aborder la situation de chaque famille, des propriétaires, des locataires et des personnes hébergées. Tous ont été reçus individuellement afin d'évaluer la meilleure solution : mise à l'abri et aide psychologique dans un premier temps, solidarité matérielle et alimentaire, puis parcours vers un relogement, aide dans les démarches auprès des assurances et des institutions.

Dans ce contexte de mobilisation des services de la ville et de la Préfecture, d'associations et de bailleurs partenaires de la commune, le Maire, Pascal Beudet, regrette que l'association Droit Au Logement choisisse la confrontation en utilisant la détresse, la douleur et la colère des sinistrés.

La ville d'Aubervilliers, consciente de l'ampleur de la tâche, entend bien mener à un terme positif la situation de chaque propriétaire et locataire du 4 rue Prévost/16 rue des Postes.

Pascal Beudet
Maire d'Aubervilliers
Conseiller général